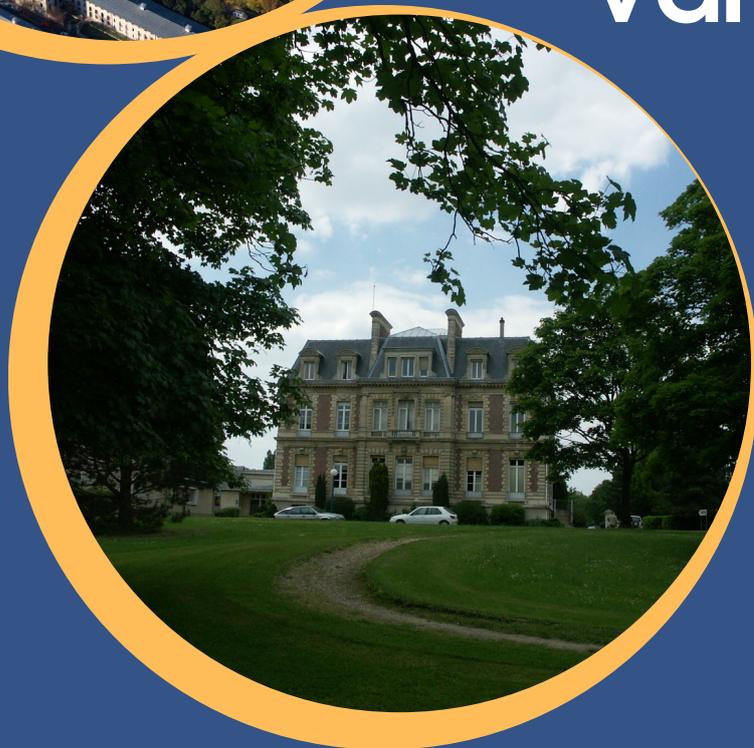
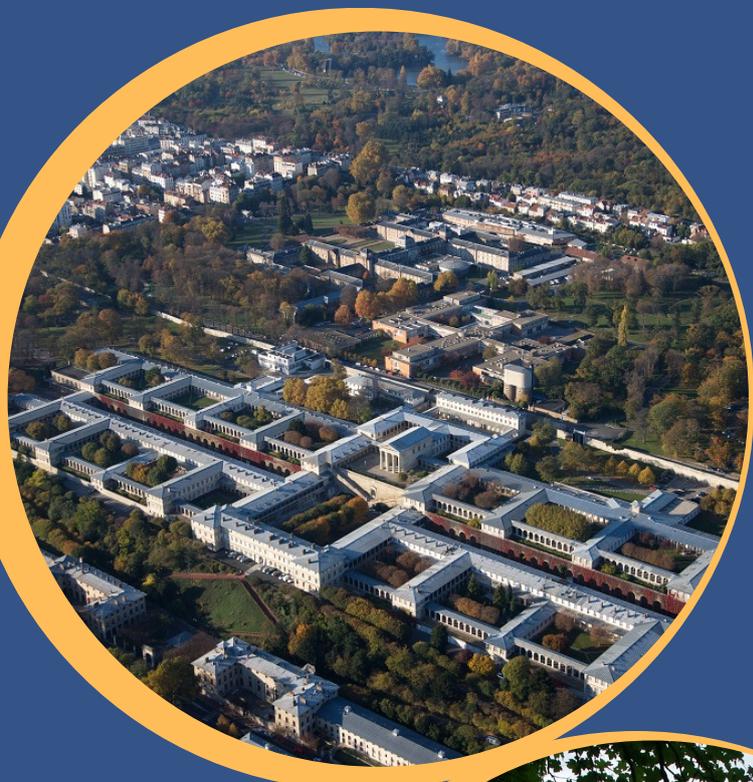


Dossier de presse
17 décembre 2021



Un projet immobilier ambitieux pour les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne



**PARTIE 1 : PRÉSENTATION
DES HÔPITAUX PARIS EST
VAL-DE-MARNE**

**PARTIE 2 : PRÉSENTATION
DU PROJET IMMOBILIER**

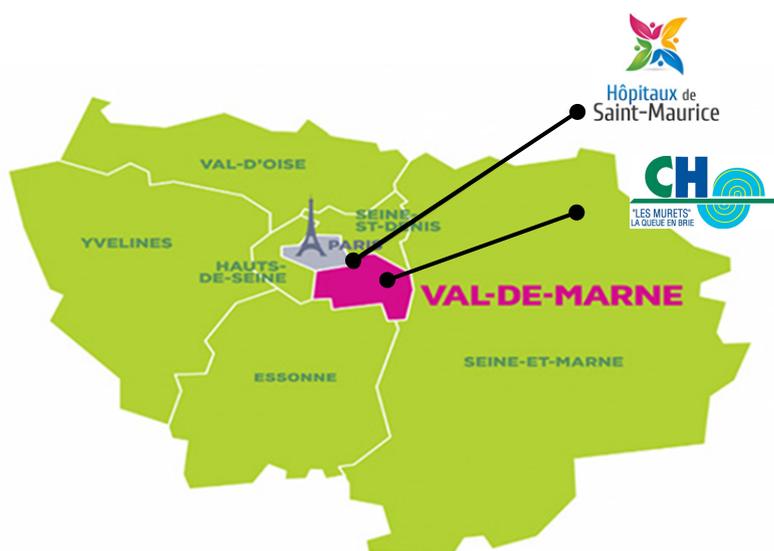
Contact presse :

Sandrine Barbier-Bodeau – 01 43 96 65 20

sandrine.barbierbodeau@ght94n.fr

www.hopitaux-saint-maurice.fr – www.ch-les-murets.fr





Le groupement hospitalier de territoire (ex GHT 94 Nord) créé en 2017 regroupe les **Hôpitaux de Saint-Maurice** (établissement support basé à Saint-Maurice) et le **Centre Hospitalier Les Murets** (basé à la Queue-en-Brie). Le groupement a changé de nom en 2021 pour devenir les **Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne (HPEVM)**.

Les HPEVM sont engagés dans une profonde politique de transformation de l'offre de soins et de modernisation de leur patrimoine.

Ils poursuivent le développement de soins de qualité gradués qui répondent aux exigences de **proximité**, de **complémentarité**, de **diversité** et de **coordination** avec les partenaires du territoire.

Nos établissements ont aussi pour ambition de permettre au patient d'être davantage acteur de sa prise en charge grâce au **projet de soins personnalisé** évolutif basé sur le dialogue et respectueux de sa qualité de vie.

Le projet médico-soignant repose ainsi sur des valeurs communes qui animent le groupement et fédèrent ses professionnels :

- Les valeurs des missions du service public : accessibilité, permanence, continuité, égalité, respect de la personne et de ses droits.
- Le professionnalisme, la responsabilité, le travail d'équipe, l'interdisciplinarité.
- Un engagement collectif dans une démarche continue de la qualité centrée sur la personne soignée qui vise à promouvoir l'empowerment, la bientraitance, le respect des droits et libertés, l'écoute de la personne et la prise en compte de ses attentes, ainsi que celles de son entourage.
- L'intégration de la prévention dans les parcours de santé par une approche globale de la santé publique.
- Une organisation de la prise en charge qui s'adapte aux besoins des usagers tout au long de leur parcours de soins.

LES PARTENAIRES DU GROUPEMENT



REPÈRES CHIFFRÉS



779 lits et **414 places** + **35 postes** de dialyse

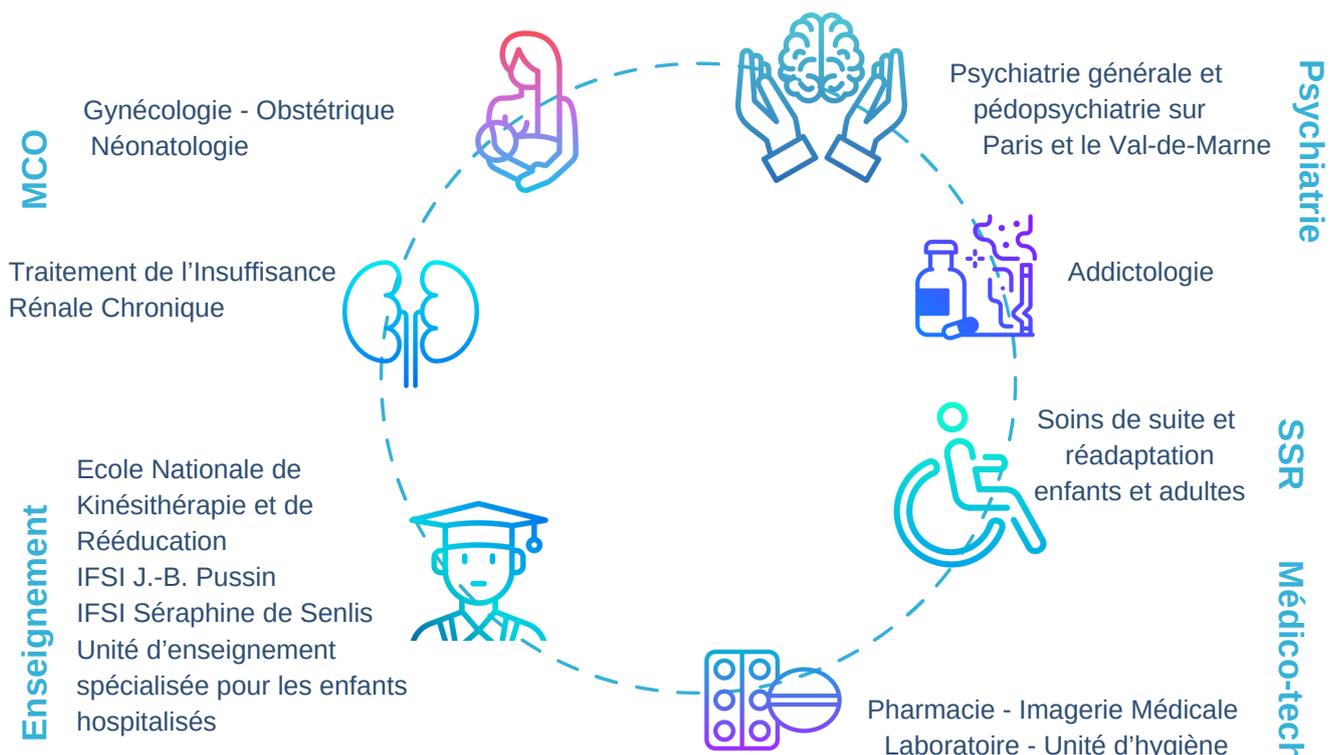


Plus de **3 000 professionnels** hospitaliers (médicaux et non médicaux)



Un budget de fonctionnement et d'investissement de **254 millions d'euros**

PANORAMA DES ACTIVITÉS DES HÔPITAUX PARIS EST VAL-DE-MARNE





PSYCHIATRIE : VERS UN MOINDRE RECOURS À L'HOSPITALISATION

Territoire desservi par les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne en psychiatrie et pédopsychiatrie



Les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne sont un opérateur majeur de la psychiatrie de l'adulte et de l'enfant pour une population de **924 000 habitants sur Paris et le Val-de-Marne**. Ils assurent la prise en charge psychiatrique de **40 % des val-de-marnais** et de **17% des parisiens**.

La psychiatrie et pédopsychiatrie aux HPEVM



395 lits et 323 places d'hôpital de jour

9 pôles de psychiatrie générale desservant les populations du Centre-Est parisien (1er, 2e, 3e, 4e, 11e et 12e arrondissements) et de 20 communes du Val-de-Marne.

- **3 pôles de psychiatrie infanto-juvénile** desservant les populations du Centre-Est parisien (1er, 2e, 3e, 4e, 11e arrondissements) et de 16 communes du Val-de-Marne.
- Chaque année, plus de **20 000 personnes** sont prises en charge.
- **60 structures ambulatoires de proximité** (centres médico-psychologiques, centres de jour, centres de crises ...) sont réparties sur le territoire et complètent les unités d'hospitalisation situées à Saint-Maurice et à la Queue-en-Brie.
- **80 % des adultes** et **96% des enfants** sont suivis en ambulatoire.
- Les HPEVM proposent également des **consultations et unités spécialisées** : surdit , Espace Bastille, consultation adoption, addictologie, unit  de soins de longue dur e g ronto-psychiatrique,  quipe mobile psychiatrie et pr carit , unit  de r habilitation psychosociale et de rem diation cognitive de territoire... ainsi que le Centre ressources pour intervenants aupr s d'auteurs de violences sexuelles (CRIAIS Ile-de-France).

UN PROJET POUR LA PSYCHIATRIE

Le projet porté par les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne pour la psychiatrie est fondé sur des principes de virage ambulatoire inclusif, de prévention des crises et d'intervention au plus proche des lieux de vie des patients.

Les HPEVM souhaitent plus généralement promouvoir le moindre recours à l'hospitalisation en intégrant les actions de réhabilitation psychosociale et un impératif de co-construction patient-soignant.

Les axes de son projet médico-soignant de territoire pour la psychiatrie, la santé mentale et la réhabilitation psychosociale :

- **Empowerment** : le patient co-auteur de son parcours de soins.
- **Structuration des parcours** : une approche graduée et coordonnée, prévenir les ruptures et garantir la continuité.
- **Nouvel ambulatoire** en santé mentale : virage ambulatoire inclusif, développer l'aller vers, diversifier l'offre de soins.
- Mieux gérer la crise pour **éviter l'urgence**.
- Des **soins somatiques** intégrés à la pratique psychiatrique.
- Un **moindre recours à l'hospitalisation** à temps complet.
- **Soigner sans enfermer**.





SOINS DE SUITE ET RÉADAPTATION : ACCÉLÉRATION DU VIRAGE AMBULATOIRE

Pour les Soins de Suite et la Réadaptation, les HPEVM disposent d'une offre spécialisée et de recours sur les filières locomoteur, neurologique et gériatrique, et de plateaux techniques de haute technicité.

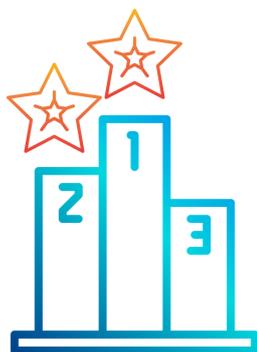
Ces filières sont ancrées sur le territoire du Val-de-Marne et les départements de la région Ile-de-France.

Acteurs dans la coordination des parcours complexes, les HPEVM proposent une expertise dans et hors les murs.



SSR adulte et enfant aux HPEVM

- **286 lits et 105 places** d'hôpital de jour de SSR enfants et adultes.
- Plus de **3 500 patients** suivis en hospitalisation complète ou en ambulatoire chaque année sur Saint-Maurice et à l'unité de SSR gériatrique située à Bry-sur-Marne (CHM).
- Plus de **4 000 consultations**.
- des **spécialités fortes** :
 - o **SSR neurologique adultes et enfant** : rééducation, réadaptation et réinsertion des suites d'un AVC, d'un trauma crânien, de sclérose en plaque, de tumeur cérébrale, de syndrome du bébé secoué, de paralysie cérébrale, polyhandicap, troubles des apprentissages...
 - o **SSR locomoteur adultes et enfant** : rééducation, réadaptation orthopédique, traumatologique et rhumatologique, prise en charge des infections ostéoarticulaires, pathologies rachidiennes, neuromusculaires, maladies osseuses constitutionnelles, malformation des membres ...
 - o **SSR gériatrique** : prise en charge globale et spécifique des pathologies et handicaps de la personne âgée intégrant notamment une unité cognitivo-comportementale et une consultation mémoire labellisée.
- **Des unités spécialisées** : Centre de suivi et d'insertion pour enfants et adolescents après atteinte cérébrale acquise, Centre de référence malformation des membres chez l'enfant, Centre national de référence de l'AVC chez l'enfant.
- **Des équipes pluridisciplinaires**.
- **Des plateaux techniques performants** : balnéothérapie, unité d'isocinétique, plateau technique de kinésithérapie, ergothérapie, activités sportives adaptées, gymnase, mur d'escalade, espace multisensoriel, mais aussi unité d'analyse du mouvement, unité d'informatique thérapeutique, appartement de simulation...



1er et 2e sur les hôpitaux de jour neurologique (enfants et adultes) Val-de-Marne.



2e sur les hôpitaux de jour neurologique sur l'Ile-de-France.



3e pour l'hospitalisation complète neurologique (enfants et adultes).

Source : Base de donnée en ligne Scan Santé - 2019

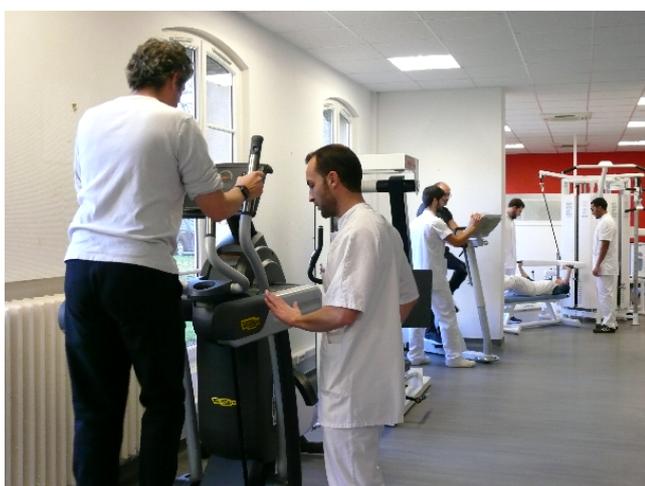
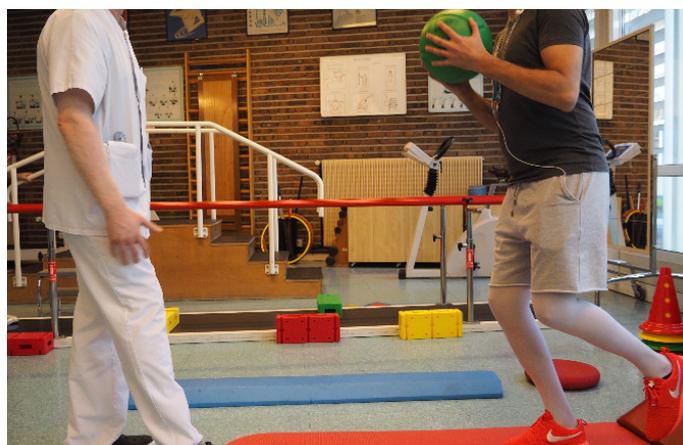
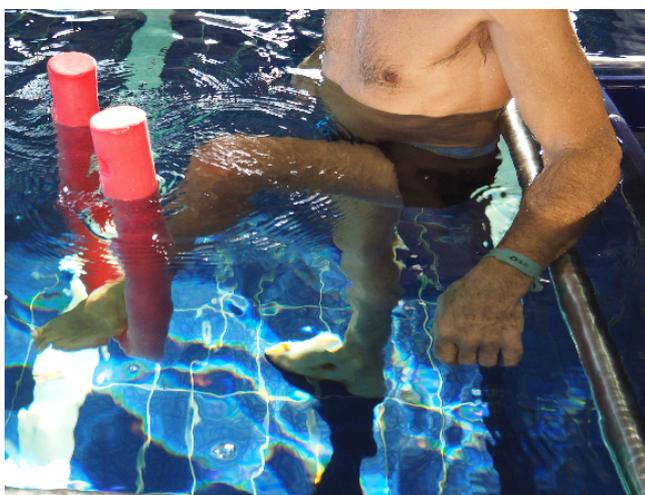
UN PROJET POUR LES SOINS DE SUITE ET RÉADAPTATION

Les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne font face à **quatre grands défis** l'incitant à faire évoluer ses pratiques au regard de la filière de rééducation :

- **Transition épidémiologique** : ce phénomène combinant vieillissement de la population, évolution démographique, augmentation de la prévalence des maladies chroniques, aboutit à une augmentation considérable du nombre de patients porteurs d'une pathologie chronique nécessitant des soins pendant des durées plus longues. Ce sont ces populations qui représentent en grande partie le cœur de métier des SSR.
- **Innovations** techniques, médicales ou chirurgicales qui modifient les modalités de prise en charge en SSR, notamment dans le champ des affections de l'appareil locomoteur.
- **Développement des innovations technologiques** : dans le domaine de la télé-expertise, téléconsultation et surtout du développement des objets connectés, qui va profondément modifier l'éducation thérapeutique, le suivi, la surveillance, les interventions de rééducation, réadaptation et réinsertion.
- **Souhait des patients**, des familles et globalement de la société de réduire les temps à l'hôpital au profit d'organisations plus souples et adaptatives permettant aux patients de poursuivre leurs soins en interférant le moins possible avec leur vie familiale, sociale et professionnelle.

Les axes du projet médico-soignant de territoire pour les soins de suite et réadaptation :

- **Consolider les filières** neurologique, locomoteur et gériatrique, diversifier l'offre de soins et la typologie des patients accueillis, développer les expertises et programmes de soins spécifiques.
- Poursuivre le **virage ambulatoire** et développer l'**aller vers**.
- Structurer et coordonner **les parcours** et inscrire notre offre sur le territoire.
- Conforter la richesse et la diversité des **plateaux techniques**, intégrer les innovations technologiques et les apports numériques dans la prise en charge des patients.
- Reconnaître et valoriser la notion de « **patient expert** de son handicap ».
- Prendre en compte l'évolution de la charge en soins dans toutes les modalités, moderniser les **conditions d'accueil et d'hébergement** des patients, promouvoir une gestion optimale des ressources.
- Développer les activités de **recherche** et d'**enseignement**.





MCO : UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La **Maternité** des Hôpitaux de Saint-Maurice (IIA) - pôle Femme-Enfant - dispose de **66 lits et 2 places** d'hôpital de jour et développe des activités de chirurgie gynécologique, obstétrique et néonatalogie. Elle reçoit plus de **8 000 patientes** par an. Elle est passée en quelques années de 2 500 accouchements à **3 543 accouchements** en 2020, et réalise plus de **26 000 consultations**.



1ere Maternité du Val-de-Marne en nombre d'accouchements

Elle développe une spécificité sur la prise en charge et le suivi du diabète gestationnel. Elle a également créé le label « Maternité, amie des papas » qui valorise les projets menés pour favoriser la présence du conjoint auprès de la future maman à toutes les étapes de la grossesse.



Elle a récemment agrandi ses locaux afin de développer ses activités de consultation et son bloc opératoire.

Le Centre de Traitement de l'Insuffisance Rénale Chronique dispose de **15 lits, 2 places** d'hôpital de jour et **35 postes** de dialyse. Il suit au long cours plus de **330 patients**.

Il prend en charge les maladies rénales chroniques quel que soit leur stade (de la maladie rénale débutante au stade d'insuffisance rénale chronique terminale)

et offre la plupart des modalités de traitement de l'insuffisance rénale chronique terminale en centre et hors centre, hormis la phase opératoire de la transplantation rénale et ses suites immédiates.

Le CTIRC possède, accolés au centre d'hémodialyse et de dialyse péritonéale, des lits de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) à reconnaissance néphrologique dont la visée est la prise en charge de patients nécessitant des soins de rééducation, de réadaptation, de nutrition et de cicatrisation des plaies.



Les axes du projet médico-soignant de territoire pour la médecine-chirurgie-obstétrique :

- Création d'une **Maison des Femmes** : favoriser l'accès aux soins de gynécologie et d'obstétrique (conforter l'accès des femmes à l'IVG, espace d'accueil et de dialogue pour les femmes victimes de violences conjugales)
- Passage de la maternité au **niveau IIB**.
- Développement de solutions d'**hébergement pour les familles**.
- **Partenariats** avec d'autres acteurs sanitaires du territoire pour développer les filières de prises en charge.

2 Un projet immobilier ambitieux pour les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne

POUR RÉSUMER

Le projet immobilier des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne représente une **opération d'envergure de recomposition hospitalière** sur l'ensemble du **territoire** de notre groupement hospitalier. Il s'échelonnera sur environ **10 ans** pour un montant estimé à **230 millions d'euros**.

Il permettra de moderniser les locaux au bénéfice des patients et des soignants, d'optimiser l'organisation des activités supports et de valoriser notre patrimoine.

Cette opération est **soutenue** par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France et entre dans le cadre des investissements du Ségur de la Santé concernant les projets prioritaires pour un montant de 97,5 millions d'euros. Il s'agit, en effet, d'un projet mature qui s'inscrit dans les priorités régionales (santé mentale, grand âge, handicap) et qui revêt une forte dimension territoriale.

Une **première phase** de structuration du projet arrive à son terme. Elle a notamment permis d'établir les diagnostics fonctionnels et techniques des bâtiments actuels, d'engager une concertation large, d'envisager plusieurs scénarii d'aménagement, de construction et de réhabilitation des locaux pour répondre à nos besoins ainsi que leurs impacts respectifs, de définir 4 opérations structurantes (offre de soins en psychiatrie adulte, offre de Soins de Suite et Réadaptation (SSR), pharmacie de territoire, construction d'une plateforme logistique) et d'élaborer le Schéma directeur immobilier de territoire.

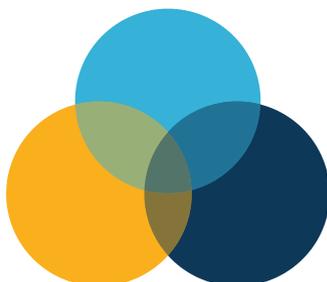
Une fois le choix du scénario de programmation acté, l'étape suivante consistera à lancer le concours d'architectes (1er semestre 2022) pour la réhabilitation de deux bâtiments de psychiatrie sur le site Esquirol et la construction du nouveau bâtiment de SSR sur le site National. Nous devons ensuite imaginer et co-construire avec les équipes de soins, nos patients et nos partenaires ce que doivent être les espaces de soins et l'aménagement d'un hôpital du 21e siècle.

Pour faciliter cette réflexion commune en lien avec la ville, une **Maison du projet** va être mise en place.

LES 3 OBJECTIFS DU PROJET IMMOBILIER

Améliorer la qualité de prise en charge et le confort des patients

Optimiser les organisations dans un souci d'efficacité et de développement durable



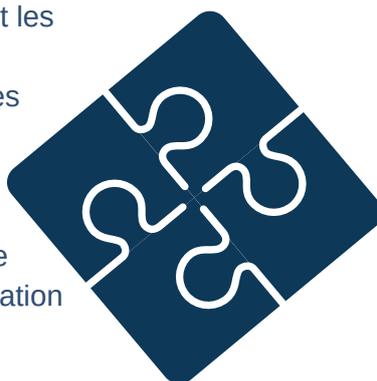
Accroître la qualité de vie au travail et l'attractivité pour les professionnels

EN QUOI CONSISTENT LES 4 OPÉRATIONS STRUCTURANTES DU PROJET ? QUEL IMPACT SUR LE TERRITOIRE DE SANTÉ DE NOS HÔPITAUX ?



Offre de soins en psychiatrie adulte sur les Hôpitaux de Saint-Maurice (HSM) et le Centre Hospitalier Les Murets (CHM)

- Réhabilitation des locaux du haut du site Esquirol à Saint-Maurice.
- Constructions neuves sur le site National à Saint-Maurice.
- Relocalisation à Saint-Maurice, des unités du secteur de psychiatrie 94G01 desservant les communes de Vincennes et Fontenay (actuellement situées à la Queue-en-Brie) pour se rapprocher du lieu de vie de ses patients.
- Relocalisation à Saint-Maurice de 30 lits de l'ASM 13 (Association de Santé Mentale du 13^e arrondissement de Paris).
- Reconfiguration des bâtiments Manet Corot et Sarah Bernard situés à la Queue-en-Brie.
- Construction d'un nouveau bâtiment de psychiatrie à la Queue-en-Brie.



Offre de Soins de suite et réadaptation (HSM)

- Construction d'un nouveau bâtiment destiné à abriter l'offre de soins des SSR adultes et enfants et les plateaux techniques transversaux.
- Restructuration d'une aile du bâtiment A du site National pour les unités gériatriques



Projet de pharmacie de territoire

- Extension de la pharmacie actuelle à Saint-Maurice afin de permettre l'automatisation de la dispensation.
- Construction d'une nouvelle antenne de la pharmacie à la Queue-en-Brie.



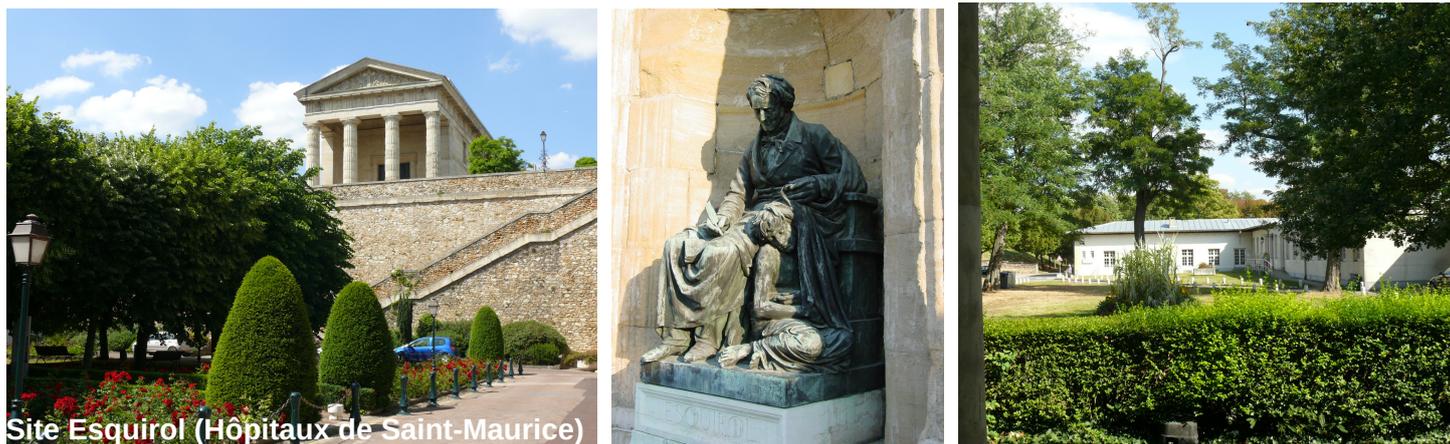
Construction de la plateforme logistique

et des cuisines communes à la Queue-en-Brie.

POURQUOI LANCER UN PROJET DE CETTE ENVERGURE ?

- **Une nécessité impérieuse de moderniser les lieux pour améliorer les conditions d'accueil de nos patients et de travail du personnel**

Les Hôpitaux de Saint-Maurice (HSM) regroupent des bâtiments emblématiques de l'architecture hospitalière du 19e siècle. Il s'agit d'un patrimoine de haute valeur historique et paysagère dont une partie (le site Esquirol) est classée à l'inventaire des monuments historiques.



Site Esquirol (Hôpitaux de Saint-Maurice)

Toutefois, il répond difficilement aux attendus de confort hôtelier et d'organisation du parcours de soins du 21e siècle : dispersion des bâtiments sur 36 hectares, étroitesse des locaux qui rend l'aménagement difficile, couloirs longs et étroits entravant la circulation des patients, des professionnels et des matériels, nombre insuffisant de chambres individuelles, mise aux normes nécessaires dans certaines unités, problématiques d'accessibilité des personnes en situation de handicap, vétusté des installations techniques et mauvaise performance énergétique engendrant des coûts élevés d'entretien...

Le Centre Hospitalier Les Murets (CHM) construit en 1963 est, quant à lui, caractéristique de l'architecture de l'hôpital village mixant des bâtiments des années 60 à deux constructions de 2008 et 2012. Là aussi, certains bâtiments sont devenus obsolètes et en mauvais état, ou ne permettront pas de répondre à un accroissement futur de l'activité.



CH Les Murets



Cette restructuration, pour les Hôpitaux de Saint-Maurice, est la plus importante depuis sa création. **Elle est devenue nécessaire pour permettre physiquement une meilleure articulation, une meilleure collaboration et une meilleure organisation des soins, et pour améliorer les conditions d'accueil des patients et des familles.**

Néanmoins, ce projet doit respecter le passé et préserver l'avenir en veillant à ce que les nouvelles constructions répondent aux nouvelles normes environnementales. Pour cela, les HPEVM sont accompagnés d'un consultant chargé de réaliser une étude patrimoniale et historique. Un Schéma directeur spécifique au respect de l'environnement, à l'aménagement et la préservation des espaces verts est également prévu.

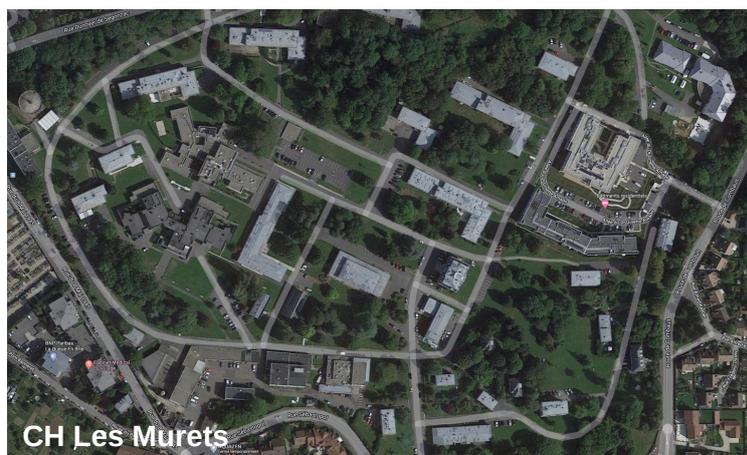
Ce respect du passé impliquera d'envisager de nouvelles fonctions pour les locaux devenus inappropriés aux soins. Ainsi, la partie basse du site Esquirol, indissociable du reste du site, pourrait à terme constituer un nouveau quartier de la ville de Saint-Maurice s'ouvrant à des activités tertiaires (bureaux, logements, université) dans le cadre du développement des usages mixtes ville-hôpital afin de maintenir ce patrimoine d'exception.

- **Une opportunité de repenser les pratiques et les soins en lien avec une réflexion sur l'usage d'espace hospitalier**

La restructuration architecturale des établissements des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne est en cohérence avec le Projet Médico-Soignant de Territoire concerté avec la communauté hospitalière. Celui-ci vise à penser le soin autrement et continuer de construire de façon dynamique dans et hors les murs des soins de qualité, gradués et inclusifs pour les patients.

Penser les espaces doit notamment permettre de créer un outil de soins adapté aux nouvelles organisations des prises en charges, de mieux prendre en compte les droits fondamentaux et les besoins des patients (intimité, dignité, espaces de convivialité, espaces verts...), mais aussi d'améliorer la sécurité des soins.

Par ailleurs, les locaux plus fonctionnels et ergonomiques, bien dimensionnés, mieux agencés, étudiés avec les soignants, permettront d'améliorer les conditions de travail des professionnels.



UN PROJET MATURE EN PRÉPARATION DEPUIS 2 ANS

- **Une programmation rigoureuse** : les HPEVM se sont entourés d'experts (bureau d'étude, consultants spécialisés) pour conduire les études de faisabilité et d'accompagnement technique des différentes composantes du projet.
- **Un soutien fort des tutelles** : ce projet s'inscrit dans les orientations stratégiques régionales et nationales en touchant des thématiques prioritaires : santé mentale, gériatrie et handicap. Il est décrit comme un « projet phare » par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Un comité de pilotage spécifique ARS-HPEVM a été constitué afin de partager les différentes étapes de préparation.
- **Une concertation interne et externe large** : les communes de Saint-Maurice, Charenton-le-Pont et la Queue-en-Brie ont été associées très tôt afin de partager les enjeux immobiliers du projet. Depuis un an, ces municipalités œuvrent à la définition du projet en tant que co-animateurs du comité de pilotage du projet.

Des points ont également été organisés avec les Architectes des Bâtiments de France et la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Enfin, à chaque étape importante le projet est présenté aux instances hospitalières, représentants des personnels et représentants des usagers.

PHASE DE PROGRAMMATION ARCHITECTURALE : PARMI LES PROCHAINES ÉTAPES

-  Poursuite du travail et de la concertation avec les différents partenaires institutionnels du projet.
-  Poursuite de la réflexion sur l'aménagement des locaux avec les équipes de soins.
-  Intervention des programmistes pour la programmation technique détaillée des nouveaux bâtiments.
Lancement du concours d'architecte pour la réhabilitation des locaux.
-  Poursuite de la réflexion sur les coûts d'investissement et la trajectoire financière du projet.
-  Création de la Maison du projet : espace d'information et d'échanges qui sera proposé aux patients, aux usagers, aux professionnels des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne, aux riverains, afin de faciliter la concertation et le lien ville-hôpital.
-  Finalisation de l'étude sur l'histoire et le patrimoine des Hôpitaux de Saint-Maurice.
-  Etude phytosanitaire et élaboration du schéma directeur « vert » concernant l'aménagement et la préservation des espaces verts ainsi que le respect de l'environnement.